

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 1^{er} JUILLET 2021

Après avoir ouvert la séance à 17h00, le Proviseur remercie les membres de leur présence et regrette que les conditions sanitaires obligent à nouveau le CE à se tenir à distance.

Il félicite les nouveaux Conseillers des Français de l'Etranger, Monsieur Burlotte et Monsieur Ferrari, qui siègent désormais à titre consultatif à qualité.

Monsieur Ferrari remercie la direction et ses collègues enseignants pour la confiance accordée et l'accompagnement dans sa prise de poste lorsqu'il a débuté au LFM.

Le Proviseur présente l'ordre du jour en proposant l'ajout des points suivants : travaux d'été et caisse de solidarité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0
--------------	-----------	------------	-----------------

Le secrétariat de séance est confié à Monsieur Jacquis, Proviseur Adjoint. Mme Delpal, représentante des parents, accepte d'être secrétaire adjointe.

1/Approbation du PV de la précédente séance

Aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité des membres présents.

Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0
--------------	-----------	------------	-----------------

2/ Bilan de l'année 2020/2021

2.1 Crise sanitaire, protocole et continuité pédagogique

Le Proviseur dit que l'année a été placée sous le signe de l'épidémie et du protocole sanitaire du LFM. Il tient à remercier à nouveau tous les membres de la communauté qui se sont adaptés en toutes circonstances aux différentes situations traversées par le lycée. Il insiste sur la pertinence de la réponse apportée par les enseignants qui ont su faire face et ainsi garantir la qualité des enseignements dispensés à tous les niveaux de classe.

Il redit que la possibilité d'assurer les cours en présentiel est bénéfique aux apprentissages scolaires et au vivre ensemble, point particulièrement sensible en termes de socialisation à tous les âges de l'enfance et de l'adolescence.

La CHS et la CHS CT ont été réunies de nombreuses fois, parfois conjointement. Leurs travaux, la qualité de leurs échanges et la recherche du consensus sont à noter tant ils ont permis de piloter le protocole sanitaire dans un esprit apaisé propice à l'adhésion de la communauté aux mesures prises.

2.2 Examens et orientation postbac

Le Proviseur aborde ensuite les résultats au baccalauréat. Il se réjouit de l'excellent taux de réussite (98,4%), mais aussi des très belles mentions obtenues par les élèves dès la première session du « bac 2021 ».

Bac 2021		
Refusé 2nd groupe	1	1,61%
Admis	12	19,35%
Assez Bien	16	25,81%
Bien	17	27,42%
Très Bien	16	25,81%
	62	100,00%

4 Félicitations du jury
2 élèves russes lauréates de la bourses excellence major de l'AEFE

Taux de réussite 98,39%

Evolution mentions bac			
2018	2019	2020	2021
24,00%	24,62%	20,00%	19,35%
24,00%	20,00%	20,00%	25,81%
24,00%	27,69%	29,09%	27,42%
28,00%	24,62%	30,91%	25,81%

M. Burlotte adresse ses félicitations à tous les bacheliers, mais aussi à la Section Internationale Russe (SIR). Il souligne l'action de M. Flouder, ancien Proviseur adjoint, initiateur de cette section en 2014.

Le proviseur émet le vœu que chacun d'entre nous diffuse cette image positive du LFM et en fasse la promotion, car il estime que le LFM est le bien commun de toute la communauté.

Concernant l'orientation, le Proviseur s'appuie sur une étude faite par Monsieur Raoul Olivier, enseignant de philosophie et PRIO

Bilan orientation 2017-2020 et photographie de l'orientation 2021 en juin

Concepteur : Raoul Olivier, PRIO

	2017/18 (51)	%	2018/19 (65)	%	2019/20 (55)	%	Total sur 3 ans (171)	%	2020/21 (62)	%
France	32	63	45	69,23	38	69	115	67,25	31	50
CPGE	3	6	6	9,23	6	10,9	15	8,77	3	4,84
Licences	10	19,5	17	26,15	16	29,1	43	25,15	10	16,12
dont droit	1	2	4	6,15	0	0	5	2,92	0	0
dont médecine	0	0	3	4,61	4	7,27	7	4,09	3	4,84
Sciences Po	1	2	4	6,15	0	0	5	2,92	1	1,6
dont Paris	1	2	3	4,61	0	0	4	2,34	0	0
Bachelors commerce, management	9	17,5	5	7,69	7	12,72	21	12,28	9	14,51
Ecole ingénieurs post-bac	5	10	5	7,69	2	3,63	12	7,01	1	1,6
Art, design, cinéma...	2	4	4	6,15	4	7,27	10	5,84	5	8,06
BTS, DUT, BUT	1	2	2	3,07	1	1,81	4	2,34	0	0
Césure, vie active	1	2	2	3,07	2	3,63	5	2,92	2	3,22
Russie	7	13,5	3	4,61	4	7,27	14	8,18	6	9,67
Dont MGIMO	5	9,5	0	0	2	3,63	7	4,09	4	6,45
Dont HSE	2	4	1	1,53	0	1,81	3	1,75	0	0
Etranger	12	23,5	17	26,15	13	23,63	42	24,56	25	40,32
UK	2	4	4	6,15	3	5,45	9	5,26	8	12,9
NL	0	0	7	10,77	4	7,27	11	6,43	2	3,22
CH	5	10	0	0	2	3,63	7	4,09	3	4,84
CAN	2	4	3	4,61	2	3,63	7	4,09	7	11,29

Remarques :

- 1) Tous ces chiffres sont à prendre avec précaution, ils varient fortement d'une année sur l'autre et les cohortes sont trop peu nombreuses pour en tirer des indications véritablement fiables. C'est encore plus vrai pour les chiffres de cette année, les résultats de toutes les procédures n'étant pas encore connus et le élèves n'ayant souvent pas encore fait leurs choix entre plusieurs réponses positives.
- 2) Ces chiffres représentent les choix définitifs des élèves, les réponses positives sont bien plus nombreuses. C'est principalement le cas pour Science Po, la moitié des élèves admis s'orientant finalement ailleurs. C'est encore plus le cas pour les CPGE, beaucoup d'élèves admis s'orientant finalement vers l'étranger. L'École Polytechnique Fédérale de Lausanne admettant tous les bacheliers titulaires d'une mention "très bien", elle dépouille littéralement les CPGE scientifique début juillet.
- 3) La baisse des admissions à Science Po Paris s'explique en partie par la disparition de la procédure internationale. Il faut noter qu'une élève y est admise cette année mais ne figure pas sur le tableau parce qu'elle passe par un double diplôme avec une université londonienne.
- 4) Les tendances vraiment décelables sont l'érosion des candidatures en CPGE, surtout en voie économique, au profit des bachelors, en France comme à l'étranger, et la popularité croissante des études au Pays-Bas, en raison du faible coût des études pour les étudiants européens.

Mme PICOT confirme que l'école de LAUSANNE est une école d'excellence, mais elle ajoute qu'il y a une forte sélection à la fin de la 1^{ère} année.

Le Proviseur conclut cette partie en remerciant très chaleureusement le Proviseur Adjoint pour son investissement dans la mise en œuvre des examens.

3/ Rentrée 2021/2022

3.1 Préparation de la rentrée 2021

Pour le premier degré

Le directeur des classes primaires, présente ensuite les éléments de la préparation de rentrée au premier degré.

L'observation des flux de recrutement (entrées et sorties) conduit à une prévision d'effectifs pour la rentrée 2021 qui amène à maintenir la structure du premier degré à 28 sections.

	Effectif juin	Départs	Sixièmes	Inscriptions validées	Prévision
2020-2021	691	47	101	138	681
2021-2022	643	55	70	172	694

Le directeur des classes primaires indique que nous comptons plus de 91% de réinscriptions cette année. Toutefois, comme par le passé, nous pouvons également nous attendre à des changements de situation professionnelle durant les mois de juillet-août, expliquant d'autres départs ou annulation d'inscription, et pouvant avoir des incidences significatives sur l'effectif global.

L'effectif attendu, noté ci-dessus pour septembre 2021, s'appuie sur le nombre de nouvelles inscriptions, actuellement enregistrées, et l'effectif maximum, y compris les élèves encore susceptibles de partir.

Cette année, nous avons à nouveau organisé les tests d'entrée. 18 élèves ont été testés du CE1 au CM2, 12 ont été retenus.

Afin de conserver une maternelle étoffée, de maintenir l'équilibre entre les deux sites et de scolariser les élèves sur leur site d'affectation, le site Immeuble de France comptera donc 13 sections et le site Ivan Bounine, 15 sections.

La structure pédagogique, pour la rentrée 2021, s'établit donc de la façon suivante :

- 1 classe de PS-MS sur chaque site ;
 - 1 classe de MS sur le site EIB ;
 - 1 classes de MS-GS sur chaque site ;
 - 1 classe de GS sur chaque site ;
- Soit 7 classes de maternelle.
- 2 classes de CP sur chaque site ;
 - 1 classe de CE1 à l'IDF, 2 à l'EIB ;
 - 2 classes de CE1-CE2 sur chaque site ;
 - 2 classes de CE2 sur chaque site ;

- 2 classes de CM1 sur chaque site ;
- 2 classes de CM2 sur chaque site.

Soit 21 classes d'élémentaire.

Tous les dispositifs sont maintenus pour accompagner les élèves dans leur scolarité :

- Une ASEM pour chacune des classes maternelles de la PS à la GS ;
- Intervention dans chaque classe de maternelle, dès la Petite Section, d'une enseignante de russe ;
- Une documentaliste sur chaque site ;
- Un enseignement de la langue russe par groupes de compétence du CP au CM2 ;
- L'enseignement de l'EMILE en langues anglaise et russe dès le CP ;
- Un enseignant de FLSco pour accompagner les élèves ayant une maîtrise de la langue française encore fragile sur chaque site ;
- L'enseignement de l'anglais dédoublé dès la classe de CP.

Par ailleurs, les conditions d'inscription au Lycée français de Moscou restent les mêmes : le lycée est soumis à l'obligation de répondre favorablement à toute demande d'inscription d'un enfant de nationalité française, cette obligation n'engageant en rien le site de scolarisation.

Les autres demandes, si l'enfant est issu du système éducatif français, ou s'il a réussi le test d'entrée, sont étudiées au regard des places disponibles.

Départs

L'équipe de direction tient à vivement remercier les personnes qui quittent l'école pour leur investissement et leur participation au rayonnement de l'établissement.

Personnel enseignant :

Catherine Kandelaki, Sophie Krgovic, Sarah Hingue

Congé parental :

Faty Allem, Yara Verbitskaya

Recrutement

Une collègue, professeur des écoles, réintégrant la structure après un congé parental, la CCPLI qui se tiendra le 5 juillet permettra de recruter trois professeurs des écoles et un assistant d'éducation.

Projets pédagogiques

Au premier degré, si la situation sanitaire le permet, nous espérons rétablir les différents projets qui participent à la vie de l'école : les cycles de natation scolaire pour les élèves du CP au CE2, le cycle d'escalade pour les CM2, les différentes actions de liaison-avec le collège ou les écoles partenaires, les

sorties éducatives et interventions dans les classes, les classes transplantées, les différentes actions de l'AEFE (CAN, Rallyes, ambassadeurs en herbe, Parlement des enfants...)

Le Proviseur remercie le Directeur des classes primaires pour cette présentation précise et complète.

Pour le 2nd degré

Postes et mouvement des personnels :

Le Proviseur souhaite tout d'abord remercier vivement les personnels du 2nd degré qui quittent définitivement le LFM et insiste sur leur engagement et leur professionnalisme pendant les années passées au lycée.

Marina Panktarova (HG SIR), Anju Coulon (anglais), Anne Moynaton (CDI), Claudia Gelineau (CPE), Charlotte Broutin (Lettres Modernes), Tatiana Koriche (Agent de laboratoire), Martine Flamant De Wilde (Infirmière).

Il termine cette énumération en remerciant chaleureusement Monsieur Bérenger-Boyeldieu, Directeur Administratif et Financier qui quitte le lycée pour des fonctions d'agent-comptable à Munich.

Il précise que tous les postes vacants font l'objet d'un recrutement et seront étudiés en CCPL le lundi 05 juillet. Il se félicite du nombre important de candidatures sur de nombreux postes.

Pour la rentrée prochaine l'AEFE a autorisé une augmentation du plafond d'emploi à hauteur de : **101 ETP.**

Effectifs et structures :

Pour le second degré les effectifs prévisionnelles oscillent entre 534 et 561. 8 familles ne sont pas actuellement en mesure de dire si elles restent à Moscou, 4 dossiers sont attendus pour confirmer l'inscription et 15 tests seront organisés à la fin du mois d'août.

Structure et effectifs rentrée 2021 2nd degré

	Divisions	LFM	NSP	Attente dossier	Attente test
6ème	3	81	0	1	1
5ème	4	102	0	2	2
4ème	3	68	0	0	2
3ème	3	73	2	0	3
2nde	4	81	1	0	6
1ère	3	57	2	1	1
Terminale	4	72	3	0	0
	24	534	8	4	15

Le Proviseur se réjouit que la baisse connue l'année dernière soit endiguée et que les effectifs de l'établissement puissent repartir à la hausse. Il note également que les arrivées sont plus nombreuses que les départs : 68 contre 49 au second degré et ce, sans compter les tests prévus en août.

Indemnités pour missions particulières :

Le Proviseur présente la répartition des IMP en précisant qu'elle est identique à celle de l'année en cours.

DISCIPLINES	NOMBRE ET JUSTIFICATION IMP
Mathématiques	0,5 = Labo de mathématiques
Physique/Chimie	1 = Coordination labo de sciences physiques
Physique/Chimie	2 = Référent numérique pour les TICE
Philosophie	3 = Mission de PRIO
EPS	1 = Coordination des activités EPS
SVT	1 = Coordination labo de SVT

Dates de rentrée :

Conformément au calendrier scolaire, la rentrée des personnels aura lieu le mercredi 01 septembre.

Celle des élèves se fera le jeudi 02 septembre pour tous les élèves du 1^{er} et du 2nd degré à l'exception des classes de première et terminale qui rentreront le vendredi 03 septembre à 8h00 et prendront leur emploi du temps régulier le même jour à 10h00.

3.2 Protocole sanitaire pour la rentrée 2021

Le Proviseur indique que la CHS a acté que la prudence et le principe de précaution devaient présider quant au protocole sanitaire de la rentrée.

Le protocole actuel est donc maintenu.

La CHS sera réunie le vendredi 27 août à 14h00 pour étudier la situation sanitaire à Moscou après la période de vacances scolaires.

Les réunions de prérentrée des personnels se feront à distance.

Sous l'égide du médecin conseil du Poste Diplomatique, un protocole de « sortie de crise » sera élaboré à partir de données objectives afin de donner de la visibilité à la communauté.

3.3 Projet pédagogique : « enseigner et évaluer par les compétences »

M. le Proviseur adjoint prend la parole.

Dans un 1^{er} temps il rappelle l'ensemble du travail effectué par les équipes pédagogiques du Lycée Français de Moscou. Tout d'abord, il souligne l'investissement notoire des enseignants « dans les cours », mais aussi dans les projets « hors cours ». Il informe que cette présence demande de la part des personnels du temps, de l'investissement et de l'organisation. Il les remercie sincèrement.

Toutes les matières participent de près ou de loin à cette réflexion et à ses œuvres qui se veulent collectives car constructives de savoir, de savoir-être, de savoir-faire... de compétences.

Ainsi le Proviseur adjoint donne quelques exemples parmi d'autres et rappelle que chaque semaine la newsletter retranscrit toutes ses actions et met à l'honneur les personnels des différents sites du LFM.

Il donne un exemple par matière pour ne pas être exhaustif :

- Les élèves russes ont fait de nombreuses vidéos qui sont sur le blog ;
- La technologie a validé PIX, ancien « Brevet informatique » alors que cette validation n'est pas encore obligatoire ;
- L'Histoire-Géographie a préparé les élèves à l'ASSR ;
- L'Art plastique a participé au « Getty Museum Challenge » ;
- La Vie Scolaire et le pôle santé ont mis en place différents types de prévention ou encore des liaisons entre le cycle 3 et le cycle terminal en lien avec la LLCE ;
- Les Mathématiques avec les Olympiades ;
- L'EPS, le savoir nager ;
- Le CDI, des Serious Games ou la venue d'artiste ;
- En allemand : la journée Franco-Allemande avec les collègues d'HG et d'Art Plastique ;
- Les Langues avec le « Mai des Langues » ;
- Les sciences : des conférences ;
- L'Education Musicale avec des Enregistrements studio ;
- L'Anglais avec la Modélisation des Nations Unies en lien avec les Sciences Economiques et les Sciences politiques ;
- Les Lettres avec du Théâtre ou Ambassadeurs en Herbe avec l'EPS ;
- Pour finir un travail sur la solidarité organisé par les organes électifs du collège et du Lycée ou encore le projet d'inclusion avec le « projet orphelinat »

Tout ceci construit les élèves du LFM comme futurs « citoyens du monde » et comme architectes de leur orientation, notamment avec AGORA-Monde qui a permis, innovation de cette année, des rencontres virtuelles d'école et des entretiens à travers le monde.

De même, tous les samedis la Vie Scolaire et les enseignants ont répondu présents et se sont mobilisés pour proposer une véritable préparation aux examens pour nos élèves de 3^{ème}, 1^{ère} et Terminale.

Le LFM est sans cesse dans l'interrogation et l'innovation pédagogique afin d'accompagner l'élève dans une évolution positive. Outre les nombreuses rencontres avec les élèves et leurs parents, les personnels œuvrent à une réflexion globale qui dépasse les classements réducteurs des moyennes générales. (Le LFM utilise désormais des profils d'élève en conseil de classe et non la moyenne générale). Ainsi les enseignants volontaires seront accompagnés sur le niveau 6^{ème} pour une réflexion de l'enseignement par compétences.

Pourquoi la 6^{ème} ?

- le cadre réglementaire l'exige
- la 6^{ème} est surtout la fin du cycle 3: CM1, CM2 et 6^{ème} : il s'agit d'être sur la logique des Parcours.

Les enseignants se forment, (cette année fut difficile en distanciel) et se formeront en 2021-2022.

Durant l'année scolaire les Langues, les Lettres, les Sciences ont été accompagnés par les EEMCP2 sur cette question fondamentale du Socle Commun des Compétences dont tous les programmes sont issus et rédigés. De même, une approche transversale a été proposée car comme démonté ci-dessus, les disciplines ne sont pas cloisonnées et interagissent ensemble.

Cette évolution de l'Education Nationale se veut valorisante et positive dans la perception de l'élève et de son parcours pédagogique. Cette logique est déjà faite par les enseignants du LFM. Ainsi l'année 2021-2022 se voudra « réflexive » avec la venue des EEMCP2 au courant de l'automne pour alimenter ce processus.

De nombreux autres projets émergeront l'an prochain et apporteront aux élèves satisfaction et joie de travailler ensemble (compétence évaluée jusqu'en terminale).

M. Quenelle adresse ses remerciements et se demande comment partager tous ces projets vers l'extérieur.

Le Proviseur rappelle l'existence de la Newsletter et de la page Facebook. Il note cependant la remarque afin d'améliorer encore la communication extérieure.

3.4 Travaux d'été

Le Directeur Administratif et Financier (DAF) précise les points suivants :

- Rénovation de cages d'escalier à IDF ;
- Remise en peinture du 5^{ème}, des cages d'escalier et de la cantine de Milioutinski ;
- Rénovation des plafonds de l'EIB.

4/ Affaires financières

4.1 Budget rectificatif 1

- **Budget Rectificatif n°1 2021 (Annexe 1)** : Ajustement des recettes suite à la réduction de 20% accordée aux familles exclusivement rémunérées en roubles (env. - 530 000 €) et ajustement des recettes prévisionnelles des 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2020-2021 (+ 220 000€). Ajustement des dépenses de rémunération (- 100 000 €), le fonctionnement général (+ 316 300 €).

- **Les données du Budget rectificatif n°1 sont donc les suivantes :**

Dépenses de fonctionnement = 4 626 300 € (contre 4 410 000 € au BI) ;

Recettes de fonctionnement = 7 586 172 € (contre 7 896 172 € au BI) ;

Soit un résultat de fonctionnement de = + 2 959 872 € (contre + 3 486 172 € au BI) ;

Dépenses d'investissement = 3 782 472 € (idem au BI) ;

Variation du fonds de roulement = - 692 600 € (contre - 166 300 € au BI) ;

D'où un fonds de roulement prévisionnel au 31/12/2021 = 10 947 996,41 €

4.2 Caisse de solidarité

Bilan d'entrée au 01/09/20 = 3 128,65 € ;

Bilan des recettes : 3 dons familles pour 1 681,69 € ;

Bilan des Aides : 3 aides familles (4 enfants) pour 2 451,80 € ;

Bilan de Sortie au 30/06/21 = 2 358,54 €.

Le Proviseur dit que cette caisse de solidarité a du mal à prendre son envol. Des communications régulières seront à renouveler l'année prochaine afin de l'alimenter pour venir en aide à des familles rencontrant des difficultés ponctuelles.

5/ Point sur le projet immobilier

Monsieur Fabrice Rousseau, Conseiller Culturel, intervient et rappelle que depuis plusieurs mois la partie russe demande une modification des termes de l'accord intergouvernemental.

Un avenant a été élaboré en relation avec l'AEFE et présenté à la partie russe. Cette dernière a donné un accord verbal la semaine dernière.

Il s'agit d'une avancée significative dans ce dossier. Cependant, il a bien été précisé que le projet devrait être également validé dans sa partie architecturale.

Aucune date n'a été arrêtée pour l'instant quant à la signature de cet avenant.

Monsieur Quenelle demande de qui vient cet accord verbal. Le Conseiller Culturel lui précise qu'il s'agit du MID.

Monsieur Quenelle demande si les tensions immobilières entre la France et la Russie ont disparu. Le Conseiller Culturel lui répond que, dans la négociation, le lycée a été traité à part pour aboutir à cet accord de principe.

Monsieur Burlotte prend acte avec espoir de cette information et insiste pour que la démolition soit programmée au plus vite.

6/ Questions diverses

Parents :

1) Vaccination du personnel du LFM.

Est-ce que le LFM du fait de son statut est concerné par le décret de Sobyanine à savoir donner des informations sur 60% de leur personnel à la municipalité et à les écarter de leur activité professionnelle en présentiel s'ils ne sont pas vaccinés ? Le cas échéant ; est ce que tout le monde sera logé à la même enseigne (professeurs locaux résidents) ? Serait-il possible d'inciter et encourager (vaccin russe ou Pfizer) les professeurs à se faire vacciner afin de limiter la propagation de la Covid 19 ?

Réponse :

Nous étudions la portée de ce texte concernant une organisation telle que la nôtre.

Le service de santé est chargé de se mettre en relation avec le médecin référent de l'Ambassade afin de prendre des renseignements sur l'application de cette mesure.

Nous sommes également à l'écoute de ce qui sera mis en œuvre par l'Ambassade.

Enfin, nous avons demandé l'expertise de notre cabinet d'avocats.

Hors obligation réglementaire, la vaccination relève d'une décision personnelle.

Mme Gautier remercie tout le monde pour avoir assuré l'enseignement durant l'année. Elle encourage également les parents à faire vacciner les enfants de plus de 12 ans. Elle estime que le LFM pourrait faire un message d'incitation à la vaccination.

M. Quenelle se joint aux remerciements de Mme Gautier. Pour le décret de M. Sobianine, il demande la date de la réponse des services de l'ambassade et des services des avocats.

Le proviseur ne peut pas se prononcer pour l'ambassade. Le DAF ajoute que le LFM attend une réponse rapide du cabinet d'avocats.

M. Ferrari répond à M. Quenelle. Il souligne le chiffre des 60% et se demande à quelle catégorie s'adresse ce décret, mais aussi comment atteindre cet objectif.

Mme Picot se demande ce qu'il adviendra pour les vaccinés par un vaccin européen non reconnu en Russie.

M. Moreau demande si l'ambassade a réfléchi à une vaccination des personnels du LFM.

Réponse : les personnes en difficultés de santé ont pu se faire vacciner en lien avec l'ambassade d'Allemagne. Pour ceux qui ne peuvent pas rentrer en France, il faut en informer l'ambassade.

Mme Delpal pense que les parents vont demander une communication sur la rentrée. Elle se demande si on peut demander un test PCR, une sérologie, un carnet de vaccination, une sorte de passe sanitaire...

Réponse : le proviseur n'a pas de cadre réglementaire pour exiger ce genre de document. Il précise également que la communication sera organisée afin d'informer personnels et familles des conditions de la rentrée.

- 2) Quatorzaine que vont faire les professeurs de retour de vacances fin août ? Vont-ils respecter la quatorzaine le but étant de commencer pour tous l'année en présentiel ?

La réglementation en place en Russie n'impose pas de quatorzaine aux catégories de voyageurs dont font partie les personnels du lycée.

- 3) A-t-on un retour de la part de l'AEFE en regard de la motion déposée par l'Apeng (professeurs résidents) ?

Elle a bien été réceptionnée par le Secteur Europe qui l'a prise en compte au même titre que l'intervention du Proviseur.

Le chef de secteur l'a confirmé personnellement au Proviseur.

Mme Gautier ajoute qu'elle aurait aimé parler des tenues vestimentaires des élèves à la demande de deux familles. Il est répondu que les tenues sont correctes et que le lycée cherche l'équilibre en toute circonstance entre le respect du règlement intérieur et le nécessaire dialogue avec les adolescents.

Questions déposées par Monsieur Megrelis, Conseiller des Français à l'Étranger :

- 1) Une situation pour le salaire des professeurs à contrats locaux. J'ai fait remonter plusieurs fois la question de la dévaluation du rouble qui n'est pas suivie dans vos grilles salariales. Seule l'inflation est prise en compte. D'où une baisse conséquente de leur rémunération en euros.

L'augmentation annuelle salariale est en effet indexée sur l'inflation. Les salaires sont payés en roubles pour des contrats locaux correspondant à un emploi ici à Moscou pour des employés qui résident et vivent en Russie.

On ne peut éviter que certains fassent la conversion en euros, c'est un fait.

Cependant, la masse salariale impactant fortement le budget (2,5M), il serait déraisonnable d'y introduire les fluctuations du rouble, car une réévaluation significative provoquerait un important déséquilibre budgétaire.

Enfin, les nombreux entretiens de recrutements conduits actuellement pour les postes vacants à la rentrée montrent que les postes en contrat local sont toujours aussi attractifs à Moscou.

Monsieur Megrelis estime néanmoins qu'une augmentation supplémentaire serait possible chaque année afin de favoriser la rémunération sans pour autant grever le budget.

M. Ferrari rappelle cependant que les frais de scolarité des autres établissements à Moscou sont bien plus élevés.

- 2) Une situation pour le salaire des professeurs résidents. J'ai fait remonter plusieurs fois la question de leur prime ISVL. Depuis 2013, elle est passée de 3 000 euros à 1250 euros. Nous perdons beaucoup d'attractivité pour le recrutement. Est-elle gelée en ce moment ou va-t-elle être encore réduite de 5% suite à ma correspondance avec nos députés, le sénateur Yung et le Directeur de l'agence M. Olivier Brochet ?

Nous n'avons pas d'information quant à l'évolution prochaine de l'ISVL. Il s'agit d'une prérogative de l'Agence dans laquelle l'établissement n'est pas partie prenante. Les recrutements de résidents sur les postes vacants cette année ne montrent pas de baisse d'attractivité au regard des années passées.

M. Megrelis rappelle son engagement pour défendre cette indemnité et craint que les postes soient moins attractifs à Moscou à l'avenir.

- 3) Pourrions-nous avoir la moyenne des classes ?
Concernant les moyennes annuelles des élèves et les résultats PARCOURSUP, M. Megrelis prétend que le LFM a été déclassé.

M. Rousseau conteste cette information. La part du Contrôle Continu est importante et déterminante dans PARCOURSUP. Il explique le recrutement des écoles et de Sciences Po Paris. Il rappelle qu'il faut faire attention avec les notions de moyennes et de niveau. Le LFM est bien placé et ne note pas de perte de qualité sur PARCOURSUP.

Il conclut en précisant que les établissements français à l'étranger doivent prendre la mesure des règles de recrutement des écoles supérieures en accompagnant différemment les élèves dans leur parcours scolaire et d'orientation.

- 4) Serait-il possible de nous informer de la situation de nos Terminales de l'année dernière.
(Sur environ 75 élèves, que font-ils et où sont-ils).

Un bilan de l'orientation sur 3 ans a été présenté lors du CE.

- 5) Serait-il possible de nous informer de la situation de nos Terminales de cette année sur leurs résultats de Parcoursup. Prépa, Science Po, médecine, Fac, UK, Canada, Suisse, Hollande...

Idem

- 6) L'école Bounine a été fermée 10 jours pour cause de travaux. Pour les classes de maternelle, le suivi est extrêmement réduit, puis fermeture du site : Serait-il possible d'envisager un avoir pour ces quelques semaines à valoir sur l'année prochaine. Il y a beaucoup d'incompréhension et de mécontentement. C'est peu de familles et le montant est facilement absorbable.

Même si nous devons reconnaître que ce n'est pas une situation idéale, nous devons aussi nous féliciter qu'aucune interruption de la continuité pédagogique n'ait eu lieu.

La position de l'Agence est extrêmement claire sur ce point.

Le Proviseur rappelle, qu'avec l'accord du Directeur de l'Agence, le lycée a mobilisé 530 000 euros pour venir en aide aux familles dont les revenus sont en roubles.

Monsieur Megrelis dit, que ce faisant, on perd deux familles. Le Proviseur le regrette mais signale que le lycée reste par ailleurs attractif au vu du nombre de nouvelles inscriptions.

- 7) La classe de CM1 C a changé 4 fois de professeur au cours de l'année. Soit 5 maitres/maitresses dans la même année. Incroyable surtout pour le suivi pédagogique des enfants... comment expliquons-nous aux parents ?

Il s'agit d'une situation exceptionnelle et imprévisible qui n'est en aucun cas le fait de l'établissement.

Le Directeur des classes primaires a toujours eu les préoccupations suivantes : maintenir la qualité de l'enseignement et entretenir le dialogue avec les familles.

Il mérite nos remerciements pour avoir géré cette situation compliquée avec un grand professionnalisme.

De très nombreuses familles lui sont reconnaissantes de cette gestion précise et humaine. Elles sont également reconnaissantes envers l'enseignante qui a repoussé au maximum la date de son départ pour accompagner les élèves jusqu'à quelques jours avant son accouchement.

La séance est levée à 19h20.

La secrétaire de séance,

M. Sébastien JACQUIS
Proviseur adjoint

La secrétaire-adjointe de séance,

Mme Cécile DELPAL
Représentante des parents d'élèves

Le 5 juillet 2021

Visa du président du Conseil

Nicolas RUELLAN, Proviseur du lycée